

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Seizième session du Comité pour les plantes  
Lima (Pérou), 3 – 8 juillet 2006

Rapports régionaux

AMERIQUE DU NORD

Informations générales

- a) Nom des représentants:  
Représentant régional: M. Robert R. Gabel (Etats-Unis d'Amérique)  
Membre suppléant: Mme Adrienne Sinclair (Canada)
- b) Nombre de Parties de la région: 3
- c) Nombre de Parties répondant aux communications: 3
- d) Nom des autres institutions et ONG contactées concernant un travail touchant à la CITES durant cette période:

CANADA: Organes de gestion et autorités scientifiques provinciaux et territoriaux, Service forestier canadien, Agence des services frontaliers du Canada, Agence canadienne d'inspection des aliments, Groupe UICN/CSE de spécialistes des plantes médicinales, TRAFFIC Amérique du Nord, *Ontario Ginseng Growers Association*, plusieurs négociants en orchidées (*Paramount Orchids*, *Zephyrus Orchids*, *Balfour Greenhouses Ltd.*, *Ontario Flower Growers Inc.*).

MEXIQUE: *Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad*, CONABIO (autorité scientifique); *Dirección General de Vida Silvestre*, DGVS-SEMARNAT (organe de gestion); et *Procuraduría Federal de Protección al Ambiente*, PROFEPA-SEMARNAT (autorité de lutte contre la fraude); *Instituto Nacional de Ecología*, INE-SEMARNAT; *Dirección General de Gestión Forestal y de Suelos* DGGFS-SEMARNAT; *Comisión Nacional Forestal*, CONAFOR; *Facultad de Estudios Superiores Iztacala de la Universidad Nacional Autónoma de México*, UNAM; *Centro de Investigaciones en Ecosistemas*, CIECO-UNAM; *Instituto de Biología, Jardín Botánico*, IB-UNAM; *Instituto de Ecología*, IE-UNAM; *Instituto de Ecología, Unidad Hermosillo*, UNAM; TRAFFIC Amérique du Nord/Mexique; et Centre de surveillance continue de la conservation mondiale de la nature, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, PNUE-WCMC.

ETATS-UNIS: *White House Council on Environmental Quality*, *Office of the U.S. Trade Representative*, *U.S. Forest Service*, *Animal and Plant Health Inspection Service*, *National Park Service*, *U.S. Department of State*, *Department of Homeland Security*, *Smithsonian Institution*, *International Association of Fish and Wildlife Agencies and Regional Associations of State Fish and Wildlife Agencies*, *State Natural Heritage Programs*, *State Agricultural Agencies*, *American Orchid Society*, *American Botanical Council*, *American Herbal Products Association*, *Institute for Culture and*

## Activités réalisées depuis la 15<sup>e</sup> session du Comité pour les plantes

### 1. Répertoires et représentants régionaux

Des répertoires révisés figurent en annexe au présent document.

Mme Cecilia Lougheed a été nommée à la tête de l'autorité scientifique à Environnement Canada en remplacement de Mme Carolina Caceres, en congé maternité jusqu'en janvier 2007.

Mme Andrea White remplace Mme Sinclair en tant que conseillère scientifique sur le commerce des plantes à Environnement Canada, Mme Sinclair étant en congé maternité jusqu'en décembre 2006.

M. Javier Alvarez a démissionné du poste de chef de département à l'autorité scientifique des Etats-Unis d'Amérique. Ce poste est actuellement vacant.

### 2. Annotations aux plantes médicinales

CANADA: Le Canada a contribué au groupe de travail sur les annotations aux plantes médicinales, en accordant un intérêt particulier à *Panax quinquefolius* et *Hydrastis canadensis*. Ces deux espèces sont largement utilisées dans le secteur économique canadien des plantes médicinales et il importe que les annotations reflètent les marchandises apparues à l'origine dans le commerce et qui le dominent. Des progrès ont été faits dans l'amélioration de l'annotation actuelle à *Panax quinquefolius*. Le Canada travaille en étroite collaboration avec les Etats-Unis à l'élaboration d'une annotation appropriée pour *Hydrastis canadensis*, incluant la réglementation des racines en poudre.

ETATS-UNIS: Les Etats-Unis ont participé activement au groupe de travail sur les annotations et ont travaillé en étroite collaboration avec le Canada pour que les annotations à *Panax quinquefolius* et *Hydrastis canadensis* soient correctement rédigées afin de réglementer comme il convient les parties et produits dans le commerce.

L'autorité scientifique a continué de présider le groupe de travail sur les plantes médicinales (GTPM), qui fait partie de *Plant Conservation Alliance* (PCA). Le GTPM réunit des agences fédérales et des partenaires non fédéraux pour examiner des questions touchant spécifiquement l'utilisation durable et à la conservation des plantes médicinales. Depuis 2005, le GTPM collabore avec les membres du Groupe UICN de spécialistes des plantes médicinales à la préparation de fiches sur ces plantes comportant des informations sur la durabilité. Le GTPM travaille avec le secteur économique et le groupe de travail sur *Hoodia* à créer un matériel de sensibilisation sur *Hoodia* spp. Le GTPM a coparrainé en mai 2006 un atelier régional dans le Pacifique Nord-Ouest américain axé sur les questions relatives aux plantes médicinales et aux autres produits forestiers autres que le bois de la région. Les collaborateurs du GTPM restent en contact concernant le suivi de plusieurs populations de *Cimicifuga racemosa* afin d'examiner les effets de divers niveaux de prélèvements sur cette espèce, qui allège les symptômes de la ménopause, est prélevée surtout dans la nature et fait l'objet d'un commerce international. L'accent a aussi été mis sur l'impact des espèces envahissantes sur les plantes médicinales (les effets de l'aspersion des plantes utiles sur les populations qui les consomment) et la promotion de la culture des plantes médicinales (en s'appuyant sur la loi sur les fermes pour encourager les fermiers à cultiver des plantes médicinales au lieu d'autres cultures). Le *listserver* du GTPM est utilisé pour diffuser des informations sur les questions CITES (notamment les espèces inscrites et les sessions). Le président du GTPM a parlé de la CITES et du GTPM au troisième festival annuel sur le ginseng et les plantes médicinales (octobre 2005, Catskills, New York), à la réunion de botanique Etats-Unis/Fédération de Russie (septembre 2005, Chambersburg, Pennsylvanie), à un colloque sur l'ethnobotanique (octobre 2005, Cumberland, Maryland), et à la réunion *PCA Cooperators* (novembre 2005; St. Louis, Missouri). D'autres informations sur le GTPM sont données sur le site <http://www.nps.gov/plants/medicinal/>.

3. Groupe de travail sur les systèmes de production et les codes de source

CANADA: Le Canada continue de jouer un rôle actif au sein du groupe de travail sur les systèmes de production et les codes de source, en attachant une attention particulière à la compatibilité des codes de source et des systèmes de production au niveau des secteurs économiques des plantes médicinales et des produits forestiers autres que le bois.

ETATS-UNIS: Les Etats-Unis ont présidé le groupe de travail commun intersessions du Comité pour les plantes et du Comité pour les animaux sur les systèmes de production et les codes de source et a soumis un document sur ces questions aux 16<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> session respective de ces Comités.

4. Stratégie mondiale pour la conservation des plantes

Le Canada et le Mexique, en tant que coprésidents, ont continué à collaborer avec les membres du groupe de travail sur la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes à souligner les importantes contributions de la CITES à la réalisation des objectifs de cette stratégie.

5. Examen des annexes

MEXIQUE: Dans les accords intervenus à la 15<sup>e</sup> session du Comité pour les plantes, le Mexique s'était engagé à examiner les six espèces du genre *Pereskia* présentes au Mexique, ainsi que *Pereskia lychnidiflora*. L'autorité scientifique CITES du Mexique (CONABIO) a retenu M. Salvador Arias, de l'Institut de biologie d'UNAM, pour préparer des fiches de données sur ces sept espèces. Ce travail a impliqué l'examen approfondi de toute la littérature disponible et des spécimens d'herbariums. Toutes les informations existantes sur la taxonomie, la répartition géographique, l'habitat, la biologie, morphologie, l'importance, les menaces, la gestion, l'utilisation et le commerce (légal et illégal), et les aspects de conservation inclus dans l'annexe 6 de la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP13) ont ainsi été compilés et résumés. Ces informations ont été complétées par les expériences et les informations tirées de rapports et d'études de spécialistes non publiés. Il a également impliqué de faire des dessins et de prendre des photos.

Des informations sur les spécimens des collections du Système national d'information sur la biodiversité (CONABIO), du Réseau mondial d'information sur la biodiversité et de l'Herbarium national (UNAM) ont été compilées et validées pour préparer des cartes de répartition potentielle. Sur la base ces informations, la Direction technique de l'analyse et des priorités (CONABIO) a généré les cartes avec DesktopGarp puis elles ont été révisées et validées en collaboration avec un spécialiste.

Les informations biologiques ont été évaluées sur la base des critères d'amendement des Annexes I et II énoncés dans la résolution susmentionnée. Les conclusions et les recommandations qui en ont résulté seront soumises à la présente session du Comité pour les plantes.

6. Avis d'exportation non préjudiciable

CANADA: Le Canada n'autorise pas le commerce de *Panax quinquefolius* et d'*Hydrastis canadensis*, espèces considérées comme à risque au Canada. En collaboration avec les autorités scientifiques provinciales et d'autres spécialistes de l'aire de ces espèces, la base documentée de nos avis d'exportation non préjudiciable est presque achevée et pourrait être disponible l'an prochain.

7. Espèces

MEXIQUE: Le Mexique a participé activement au groupe de travail sur l'acajou. Comme convenu à la 15<sup>e</sup> session du Comité pour les plantes et établi dans le mandat de ce groupe conformément aux décisions 13.55 et 13.56, le Mexique collabore par courriel aux activités du groupe. L'organe de gestion CITES du Mexique a soumis au président du groupe de travail sur l'acajou, M. Marco Romero Pastor, la contribution du Mexique à la stratégie commune pour la conservation et l'utilisation durable de cette espèce (17/3/2006 et 20/4/2006). Le Mexique envisage aussi d'envoyer un représentant à la prochaine réunion du groupe de travail qui aura lieu à Lima (Pérou) du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

## 8. Recherches

### CANADA

**Equipe sur le rétablissement du ginseng:** L'autorité scientifique du Canada (A. Sinclair) est un membre actif de l'équipe sur le rétablissement du ginseng, composée de membres du gouvernement fédéral et de gouvernements provinciaux et municipaux. L'équipe surveille l'état des populations de ginseng et fait des recherches sur les menaces qui pèsent sur elles et leurs habitats. Les mesures de protection et de rétablissement sont déterminées et appliquées au niveau des paysages et des sites.

### MEXIQUE

***Guaiacum:*** CONABIO a reçu le quatrième rapport de l'étude intitulée "Abondance, répartition géographique et état de conservation de *Guaiacum sanctum* L. au Mexique", réalisée actuellement par des chercheurs de CIECO-UNAM avec des fonds alloués par l'Allemagne (par l'intermédiaire du Secrétariat CITES), le Mexique (CONABIO) et les Etats-Unis (service forestier). Les informations présentées dans ce rapport remplissent pratiquement tous les objectifs de l'étude, qui cherchait à évaluer la répartition géographique actuelle de l'espèce au Mexique, l'état des populations sur la base d'études de la densité et de l'abondance, et les types de végétation et d'habitats où on la trouve, de compiler les informations biologiques de base sur la survie, la croissance, la mortalité et la reproduction aux différents stades du développement, et de faire une analyse comparative de ces paramètres dans des populations préservées et des populations exploitées.

Concernant la gestion durable des populations de *G. sanctum*, l'étude avait fourni initialement des critères pour l'écologie des populations fondés sur les informations réunies lors du premier recensement des populations considérées (informations statiques). Par la suite, avec les informations obtenues par le suivi des deux populations, un modèle de la dynamique des populations forestières exploitées a été proposé pour évaluer l'impact potentiel à moyen et à long termes des modes d'exploitation et envisager les pratiques d'abattage pouvant favoriser l'exploitation durable. Le modèle a été utilisé pour estimer le taux de croissance annuel de la population et conduire une analyse de la sensibilité afin d'identifier les stades et les taux vitaux relativement plus importants pour la dynamique des populations de cette espèce. Enfin, une série d'analyses ont été faites pour envisager les scénarios possibles pour la gestion de l'extraction des arbres afin d'établir des critères d'utilisation durable des populations naturelles. Ces analyses et modèles seront complétés par les informations résultant de la troisième année de suivi des variables démographiques (croissance et mortalité) des trois parcelles témoins (une parcelle supplémentaire a été établie) et l'analyse génétique des populations en cours.

De manière générale, les données générées jusqu'à présent par l'étude indiquent que le système de gestion actuel pour l'utilisation de l'espèce au Mexique est adéquat et que le niveau des prélèvements peut être considéré comme durable. Néanmoins, l'étude inclut plusieurs recommandations qui devraient être considérées. Elle souligne aussi l'importance de poursuivre le suivi à long terme de l'étude des populations.

CIECO développe actuellement un système d'informations géographiques sur l'espèce utilisant toutes les informations compilées au cours de l'étude. Ce système donnera des informations encore plus détaillées sur sa répartition géographique actuelle et permettra de réaliser des cartes de la densité et de l'abondance qui seront des outils très importants pour planifier la gestion de l'espèce.

**Cactaceae de l'Annexe I:** Le Mexique poursuit l'étude de l'état des populations des cactacées du Mexique inscrites à l'Annexe I par une étude coordonnée par le Sous-Comité technique consultatif pour la conservation des cactacées au Mexique. Ce travail permettra de vérifier si elles sont inscrites correctement aux annexes. Le Conseil national des sciences et de la technologie du Mexique a fourni les fonds d'amorçage pour cette étude, qui se poursuit.

Jusqu'à présent, l'examen des herbariums a été fait et une base de données sur toutes les espèces CITES a été créée. Des recensements et la description des habitats et des communautés ont été faits pour sept espèces: *Ariocarpus fissuratus*, *Astrophytum asterias*, *Aztekium ritteri*, *Echinocereus schmollii*, *Mammillaria pectinifera*, *Obregonia denegrii* et *Turbinicarpus horripilus*. Des informations seront réunies pour six autres au premier semestre de 2006. L'étude du commerce légal et illégal et des confiscations et des saisies continue. De plus, la méthode d'évaluation des risques de la norme

mexicaine officielle NOM-059-ECOL-2001<sup>1</sup> a été appliquée à plusieurs espèces (*Ferocactus robustus*, par exemple). Cette méthode a été examinée et validée par le Sous-Comité.

***Carnegiea gigantea***: Cette espèce a été envisagée à deux reprises par le Comité pour les plantes comme candidate possible pour l'étude du commerce important suite aux rapports compilés par le PNUÉ-WCMC sur le niveau des exportations déclarées par (principalement) le Mexique et les États-Unis et à certaines préoccupations quant à l'efficacité des plans de gestion et de la base scientifique sur laquelle repose la délivrance des permis d'exportation. Les deux fois, le Comité a décidé de ne pas inclure l'espèce dans l'étude. Néanmoins, le Mexique estime qu'il est important d'évaluer l'espèce dans le but de réviser et d'améliorer les programmes de conservation et de gestion actuels.

En conséquence, l'autorité scientifique CITES a commandé une étude de terrain à des spécialistes de l'Institut d'écologie d'UNAM afin d'évaluer l'état des populations de l'espèce au Mexique. Cette étude permettra d'obtenir des informations sur l'état des populations et sur l'extraction et le commerce de ce cactus au Mexique, dans le but de formuler des recommandations pour en garantir la conservation et l'utilisation durable. Sur la base des besoins identifiés à ce jour, l'étude devrait être réalisée en deux temps. La première phase inclura la compilation d'informations sur la répartition géographique, l'abondance et la conservation de l'espèce au Mexique, ainsi que des informations de base sur l'utilisation et le commerce et des recommandations préliminaires sur la gestion. Son coût est estimé à 30.000 USD, dont une partie sera fournie par CONABIO. La seconde phase permettra d'obtenir des informations sur la dynamique et la génétique des populations. Son coût n'a pas encore été estimé et l'on n'a pas encore trouvé les institutions qui pourraient contribuer à son financement.

## 9. Lutte contre la fraude

**CANADA**: Le Bureau de la lutte contre la fraude a conduit 3360 inspections et 350 investigations en 2005; il y a eu 26 inculpations pour 32 poursuites judiciaires, aboutissant à 10 condamnations. Des efforts particuliers ont été faits concernant les envois commerciaux et les spécimens vivants entrant au Canada.

**MEXIQUE**: En 2005, aux seuls ports, aéroports et frontières, PROFEPA a conduit 11.939 inspections de spécimens sauvages, produits et produits et a saisi 1955 spécimens (tous n'étant pas d'espèces CITES).

## 10. Renforcement des capacités

### MEXIQUE

**Formations des services de lutte contre la fraude**: Les trois autorités CITES du Mexique, ainsi que des spécialistes de divers domaines, ont proposé plusieurs modules de l'atelier de formation sur des sujets sélectionnés pour les cadres chargés de la lutte contre la fraude (région sud et sud-est), développés et coordonnés conjointement par PROFEPA et TRAFFIC Amérique du Nord/Mexique. L'atelier a été tenu à l'intention des inspecteurs de l'environnement, de la police, de la sécurité publique et des douanes chargés de l'inspection, de la surveillance et de la lutte contre la fraude en matière d'espèces sauvages. L'atelier a eu lieu du 2 au 4 mai 2006 à Oaxaca (Mexique). Les sujets traités ont été le commerce, les lois nationales et le cadre légal des espèces sauvages, la CITES (structure, fonctionnement, utilisation des annexes, gestion des permis d'exportation et d'importation et des certificats de réexportation) et l'inspection des espèces sauvages, et des sujets sur l'identification, la saisie et la gestion des spécimens de reptiles, d'oiseaux, de mammifères et d'orchidées, et leurs produits et sous-produits commercialisés au Mexique.

**Cours de maîtrise CITES**: Avec l'appui de *Fundación Carolina*, de l'Université d'Andalousie et de CONABIO, le coordinateur de l'autorité scientifique CITES du Mexique a participé au cinquième cours de maîtrise intitulé "Gestion, accès, conservation et commerce des espèces: cadre international", dispensé par l'Université internationale d'Andalousie (campus Antonio Machado) à Baeza (Espagne) du 3 octobre au 16 décembre 2005. Le cours permet de mieux comprendre le fonctionnement de la CITES et de la CDB et leur application concrète, et complète les programmes de formation continue

---

<sup>1</sup> La norme NOM-059-ECOL-2001 établit des catégories de risque, le niveau de protection et les spécifications pour inscription, suppression ou reclassification des espèces de plantes et d'animaux sauvages du Mexique menacées d'extinction.

proposés par l'autorité scientifique CITES du Mexique. Le représentant de TRAFFIC Amérique du Nord au Mexique y a également participé.

**Atelier régional sur le projet de formation sur le trafic et l'identification de l'acajou (*Swietenia macrophylla* King):** L'atelier a eu lieu à Tapachula, Chiapas (Mexique), les 5 et 6 juillet 2005, principalement à l'intention des inspecteurs de l'Autorité de lutte contre la fraude du Mexique (PROFEPA) mais des inspecteurs du Guatemala y ont également participé. L'un des principaux objectifs était que les inspecteurs sachent distinguer l'acajou des autres bois avec lesquels on le confond souvent (cèdre et *Swietenia mahagoni*). Des groupes de travail ont été formés pour trouver des moyens de collaborer aux points de passage entre le Mexique et le Guatemala. Les sujets couverts ont été les points officiels de passage aux frontières et les mécanismes de renvoi des marchandises confisquées, ainsi que l'intérêt de raviver les accords bilatéraux sur l'acajou. Le scientifique chargé des plantes de l'autorité scientifique a participé à cet atelier.

**Atelier sur l'optimisation des pépinières pour maximiser la reproduction des espèces natives du Mexique:** Cet atelier de formation a été proposé par l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM) et visait les personnels professionnels et techniques concernés par les aspects fondamentaux de la conception et de la gestion des pépinières pour la production de spécimens d'espèces natives de divers écosystèmes terrestres du Mexique. L'atelier a cherché à jeter les bases de la planification et de la gestion optimales de la production de pousses en pépinière. Le scientifique chargé des plantes de l'autorité scientifique a participé à cet atelier.

**Application de la norme officielle NOM-144-SEMARNAT-2004,** qui établit des mesures phytosanitaires reconnues au plan international pour les emballages des produits du bois utilisés dans le commerce international. Le cours visait à informer et former les inspecteurs de PROFEPA aux aéroports et aux frontières à l'application de cette norme, entrée en vigueur le 16 septembre 2005. Le scientifique chargé des plantes de l'autorité scientifique a participé à cet atelier.

**Ateliers sur la gestion des espèces sauvages le long de la frontière nord du Mexique:** Deux ateliers sur la gestion des espèces sauvages le long de la frontière nord du Mexique ont eu lieu dans le cadre du travail réalisé par la Direction générale des espèces sauvages, l'organe de gestion CITES du Mexique, concernant la décentralisation des fonctions, et en application des accords intervenus à la 10<sup>e</sup> session annuelle du Comité tripartite pour la conservation et la gestion des écosystèmes. Le groupe de renforcement des capacités, de la Commission pour la coopération environnementale en Amérique du Nord, a également collaboré à l'organisation de l'atelier avec des fonds supplémentaires fournis par le Canada, les Etats-Unis et le Mexique. L'atelier a été organisé pour répondre aux besoins de formation aux techniques de recherche et de la gestion des espèces et des habitats, ainsi qu'aux besoins de formation pour des projets d'intérêt commun aux trois pays.

La première partie de l'atelier a eu lieu en novembre 2005 à San Roque, Nuevo León (Mexique) et la seconde en février 2006 à Hermosillo, Sonora (Mexique). Il y a eu pour chaque partie 80 heures de formation avec des présentations et des analyses des politiques, théories, approches, méthodes et techniques pertinentes, et la mise en œuvre de ces principes sur le terrain. Une partie de l'atelier a été consacrée à la mise en œuvre des accords internationaux auxquels le Mexique est partie, notamment la CITES et la CDB. Des représentants d'agences fédérales et d'Etat d'Amérique du Nord, des chercheurs réputés et des directeurs de projets du Canada, des Etats-Unis et du Mexique ont participé à l'atelier, qui a été une occasion idéale de développer et de consolider le réseau des personnels impliqués dans la gestion des espèces sauvages qui travaillent ensemble à des projets et des programmes d'intérêt commun en vue de créer une dynamique d'appui et de collaboration pour ces activités en Amérique du Nord.

## ETATS-UNIS

**Bois:** Depuis un certain temps, les Etats-Unis promeuvent et fournissent un appui financier pour le travail en matière de politiques et de projets de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) pour aider les producteurs membres de l'OIBT à appliquer l'inscription aux annexes CITES des espèces de bois tropicaux. Cela a entraîné un certain nombre de décisions du Conseil de l'OIBT et des activités de l'OIBT sur l'inscription de *Swietenia macrophylla* et de *Gonystylus* spp. Parmi les exemples récents, on peut citer des projets visant à aider le Pérou à faire des inventaires de l'acajou et une réunion de spécialistes du ramin parrainée par l'OIBT (mai 2006) incluant un appui pour élargir la réunion à l'équipe spéciale tripartite sur le ramin (Indonésie, Malaisie et Singapour). Les Etats-Unis

ont fourni un appui supplémentaire aux pays de l'aire de répartition de l'acajou sous forme d'une aide bilatérale fournie par l'Agence américaine pour le développement international.

Sur la base de ce travail, un élément a été ajouté en novembre 2005 au programme de travail bisannuel de l'OIBT pour établir un nouveau programme axé sur le renforcement des capacités d'appliquer effectivement les inscriptions de bois tropicaux aux annexes CITES. Les Etats-Unis ont fourni les fonds d'amorçage (150.000 USD) pour ce programme et collaborent avec les autres membres de l'OIBT à rechercher des fonds supplémentaires. Toutes ces actions promeuvent et favorisent une meilleure synergie entre les Secrétariats de l'OIBT et de la CITES.

**Cours de maîtrise CITES:** Du 23 au 25 novembre 2005, le chef de l'autorité scientifique des Etats-Unis a participé en tant qu'instructeur au module sur le commerce des plantes du cinquième cours de maîtrise intitulé "Gestion, accès, conservation et commerce des espèces: cadre international", dispensé par l'Université internationale d'Andalousie.

## 11. Réunions et communication dans la région

CANADA, ETATS-UNIS, MEXIQUE: Les trois pays ont participé à la réunion du Comité tripartite pour la conservation et la gestion des écosystèmes tenue du 15 au 19 mai 2006 à San Diego, Californie (Etats-Unis).

Cette réunion a lieu chaque année et est accueillie par les trois pays à tour de rôle. Le Mexique l'a accueillie en 2005 et le Canada l'accueillera en 2007. La réunion inclut régulièrement une table ronde sur la CITES, coprésidée par l'une des autorités CITES de chacun des trois pays. L'ordre du jour de cette année inclut la coordination sur les questions touchant au Comité pour les animaux et au Comité pour les plantes, la préparation de la CdP14, et un échange d'informations sur des questions d'intérêt commun. Des informations sur la réunion peuvent être trouvées sur [www.trilat.org](http://www.trilat.org).

### CANADA

**Association de l'if du Canada (*Taxus canadensis*):** En janvier 2006, le Canada (K. Farr) a participé à la réunion du groupe de travail de l'Association de l'if du Canada. Le groupe de travail est une tribune ouverte aux parties intéressées et impliquées dans l'offre et le traitement de *T. canadensis* pour l'industrie pharmaceutique mondiale. L'Association avait déjà adopté les critères et lignes directrices pour le prélèvement durable de l'if du Canada. A la réunion de 2006, les participants ont examiné les normes de fonctionnement codifiées et les systèmes de certification pour tierce partie. Les chercheurs du Service canadien des forêts ont présenté une vue d'ensemble sur un projet visant à mettre au point des normes de référence pour l'identification rapide des espèces du genre *Taxus*.

**Atelier national canadien sur la CITES:** En avril 2006, les organes de gestion, les autorités scientifiques, et les agences de lutte contre la fraude des juridictions fédérales, provinciales et territoriales canadiennes, ainsi que d'autres agences gouvernementales et des membres d'organisations non gouvernementales (comme TRAFFIC) ont participé à l'atelier national canadien sur la CITES, dont les objectifs étaient de fournir une formation continue, de clarifier les processus et les instruments CITES, de préparer la CdP14, et de développer la stratégie nationale du Canada sur les avis de commerce non préjudiciable.

### MEXIQUE

**Espèces à haut rang de priorité pour le Mexique:** Un exercice d'établissement des priorités parmi les espèces d'intérêt commercial est actuellement réalisé en suivant le document conceptuel sur la méthodologie préparé par CONABIO en collaboration avec d'autres agences gouvernementales, institutions académiques et ONG. Ses résultats serviront à identifier les espèces nécessitant davantage d'attention, pour lesquelles il serait souhaitable de faire des études de population afin d'en déterminer l'état actuel et d'élaborer des mesures de gestion et de conservation appropriées et, s'il y a lieu, proposer des amendements aux annexes CITES.

La compilation et la mise à jour de la principale base de données qui servira de source d'informations pour cet exercice viennent d'être terminées. Cette base de données inclut les espèces de la liste rouge de l'UICN-l'Union mondiale pour la nature, des annexes CITES et de la liste des espèces menacées du Mexique, NOM 059. Les données ont été examinées pour rechercher les synonymes,

les fautes d'orthographe dans les noms scientifiques et pour déterminer si l'espèce est endémique au Mexique. Il y a aussi des informations sur d'autres espèces non inscrites aux annexes CITES mais qui sont dans le commerce international. Les espèces non natives du Mexique et celles non commercialisées depuis au moins 10 ans en ont été éliminées. Enfin, elle a été ajoutée à la base de données sur le commerce des espèces CITES (PNUE-WCMC) et non-CITES (DGVS). Avec cette base de données, l'évaluation des espèces commencera en suivant la méthodologie évoquée plus haut.

**Réunions régionales:** La 10<sup>e</sup> session annuelle du Comité tripartite (Canada/Etats-Unis/Mexique) pour la conservation et la gestion des écosystèmes a eu lieu en mai 2005 à Zacatecas (Mexique). Le groupe de travail CITES s'est réuni et a continué ses préparations concernant les questions examinées par les Comités CITES. La 11<sup>e</sup> session annuelle du Comité tripartite se tiendra du 15 au 20 mai 2006 à San Diego (Etats-Unis). Le groupe de travail CITES se réunira à nouveau durant cette période pour examiner des questions telles que l'examen périodique des annexes, les quotas d'exportation, la préparation de la CdP14, etc.

**Proposition d'un atelier international pour les autorités scientifiques sur les avis de commerce non préjudiciable:** Cet atelier est organisé pour répondre à la nécessité de développer la capacité des pays d'appliquer correctement la CITES, en particulier d'utiliser les méthodologies, les outils, les informations, l'expérience et autres ressources utilisées par les autorités scientifiques pour émettre les avis d'exportation non préjudiciable requis pour les espèces de l'Annexe II. L'atelier s'appuiera sur les résultats et les informations obtenus par des initiatives similaires, comme l'atelier pour les autorités scientifique tenu en 2002 au Nicaragua et d'autres plus récents sur des taxons particuliers (*Swietenia macrophylla*, *Cheilinus undulatus* et *Aquilaria*). CONABIO tiendra cet atelier en octobre 2006 et demande l'appui des Parties et des organisations intéressées.

**Atelier sur *Guaiacum*:** Après l'étude de l'abondance, de la répartition géographique et de l'état de conservation de *Guaiacum sanctum* L. au Mexique (voir plus haut sous *Guaiacum*), CONABIO prévoit d'organiser une réunion avec des spécialistes, les agences gouvernementales chargées de la gestion (utilisation) des espèces, les autorités CITES et les producteurs afin d'analyser, sur la base des résultats de l'étude, les plans de gestion et de conservation actuels de cette espèce et de proposer des améliorations pour en garantir une utilisation et des exportations durables.

## ETATS-UNIS

**Atelier et réunions publiques sur *Panax quinquefolius*:** Pour obtenir des informations actuelles susceptibles de contribuer à l'avis d'exportation non préjudiciable annuel que l'autorité scientifique des Etats-Unis doit émettre pour le ginseng, une série de réunions a eu lieu pour obtenir des apports du public et d'autres agences gouvernementales. La première réunion a eu lieu du 31 janvier au 2 février à Pittsburgh (Pennsylvanie) et a commencé par un colloque d'une demi-journée sur les découvertes récentes de la recherche sur le ginseng et des présentations de représentants de ce secteur économique. Il a été suivi par une réunion publique où chacun a eu l'occasion de s'exprimer et de communiquer des informations sur la biologie et le commerce du ginseng. Ensuite, pendant un jour et demi, les représentants des autorités CITES des Etats-Unis se sont réunis à huis clos avec les coordinateurs du ginseng de chaque pays d'exportation et des représentants d'autres agences fédérales qui gèrent les terres où pousse le ginseng (Service forestier et Service des parcs nationaux) et qui pourraient réglementer ou interdire le prélèvement de ginseng. Trois réunions publiques d'une demi-journée ont ensuite eu lieu à Asheville (Caroline du Nord), Indianapolis (Indiana), et Sutton (Virginie-Occidentale). Les réunions ont lieu en différents endroits de l'aire de répartition du ginseng fin d'obtenir des apports d'autant de sources que possible.

**Conférence sur les espèces sauvages et les ressources naturelles de l'Amérique du Nord:** Les chefs de l'organe de gestion et de l'autorité scientifique des Etats-Unis ont participé à cette conférence pour discuter avec les représentants des agences d'Etat chargées des ressources naturelles de diverses questions CITES, notamment la préparation de la 16<sup>e</sup> session du Comité pour les plantes et de la 22<sup>e</sup> session du Comité pour les animaux, ainsi que de la CdP14.



## 12. Divers

### MEXIQUE

**Examen du statut de protection des espèces mexicaines menacées:** L'autorité scientifique a participé à l'examen de propositions d'amendement de l'Annexe II (listes d'espèces) de NOM-059-SEMARNAT-2001 et de révision du statut des espèces, sous-espèces et populations actuellement classées dans des catégories d'espèces à risque. La participation de l'autorité scientifique CITES au sous-groupe de travail sur les plantes visait à donner des informations et des critères d'évaluation sur l'utilisation et le commerce international des espèces examinées afin d'améliorer les fiches de données sur les espèces et d'aider à la prise de décisions sur les amendements aux catégories de risque.

**Répertoire de spécialistes CITES du Mexique:** Depuis sa création et, plus récemment, sa désignation comme autorité scientifique CITES du Mexique, CONABIO a établi des relations étroites avec des spécialistes concernés par l'étude, la conservation et la gestion de la faune et de la flore sauvages. Le maintien et le renforcement de ces liens, en particulier avec les spécialistes de divers taxons protégés par la CITES, sont considérés comme prioritaires. L'autorité scientifique formalise donc ces liens en tenant à jour et en publiant un répertoire des spécialistes CITES dans le but de rendre publiques et de faciliter accès aux informations sur les spécialistes qui collaborent et participent aux diverses activités liées à l'application de la Convention, et leur accorder une juste reconnaissance.

**Fiches de données sur les espèce CITES:** Concernant la demande de propositions pour la préparation de fiches de données (contenant des informations sur la biologie, les menaces, la gestion et le statut de risque) pour les espèces mexicaines inscrites aux Annexes I et II de la CITES (2004), l'autorité scientifique a participé à l'examen et à la validation de plus de 100 fiches de données produites par des projets financés grâce à des demandes de propositions touchant à des groupes d'espèces CITES telles que les orchidées et les cactus. Ces fiches sont préparées en utilisant Biótica® – système d'information conçu spécialement par CONABIO pour la gestion des données sur des paramètres nomenclaturaux, géographiques, bibliographiques et écologiques. Il forme le fondement bio-informatique du Système national d'information sur la biodiversité. Les fiches de données publiées à ce jour peuvent être consultées sur le site de CONABIO à l'adresse suivante:

<http://www.conabio.gob.mx/conocimiento/ise/fichas/doctos/introduccion.html>

**Demande de propositions:** Les autorités CITES du Mexique ont publié les avis et demandes de propositions suivants:

**Demande faite aux institutions scientifiques détenant des spécimens de muséums et d'herbariums d'espèces inscrites aux annexes CITES de s'enregistrer:** SEMARNAT, par l'intermédiaire de la DGVS, en coordination avec CONABIO, a émis une notice aux institutions et collections scientifiques, leur demandant de s'enregistrer à la DGVS afin de bénéficier de la procédure simplifiée d'échange de spécimens d'herbariums et de muséums conformément aux dérogations prévues par la Convention. Cela devrait faciliter les dons, donations et échanges internationaux entre institutions scientifiques. La notice a été placée sur le site de CONABIO à l'adresse suivante:

[http://www.conabio.gob.mx/institucion/cooperacion\\_internacional/doctos/ConvocatoriaColeccionesFINAL.pdf](http://www.conabio.gob.mx/institucion/cooperacion_internacional/doctos/ConvocatoriaColeccionesFINAL.pdf)

**Demande de propositions d'amendement des annexes CITES:** SEMARNAT, par l'intermédiaire de la DGVS, en coordination avec CONABIO, a émis à l'intention du public une demande de propositions d'amendement des annexes CITES (inscription, suppression ou transfert d'espèces). La date butoir de réception des propositions était fixée au 31 juillet 2006, sauf pour les propositions de transfert de populations de l'Annexe I à l'Annexe II à des fins d'élevage en captivité, pour lesquelles la date butoir était fixée au 23 décembre 2005. La demande peut être consultée sur le site de CONABIO:

[http://www.conabio.gob.mx/institucion/cooperacion\\_internacional/doctos/convocatoriaenmiendaapendices.pdf](http://www.conabio.gob.mx/institucion/cooperacion_internacional/doctos/convocatoriaenmiendaapendices.pdf)

## ETATS-UNIS

L'approche des Etats-Unis aux accords commerciaux bilatéraux et régionaux fournit un appui en vue de l'application effective de la CITES. Les Etats-Unis ont inclus des obligations environnementales de base dans les accords de libre commerce (ALC), notamment l'obligation que les Parties à ces accords ne manquent pas de mettre effectivement en œuvre ses lois environnementales d'une manière affectant le commerce entre les Parties, y compris les lois d'application de la CITES. De plus, et pour compléter nos ALC, nous établissons des mécanismes de coopération environnementale de renforcement des capacités pour aider nos partenaires des ALC à améliorer leurs capacités de lutte contre la fraude et d'augmenter le niveau de la protection de l'environnement. Les mécanismes de coopération environnementale et leurs plans de travail ont retenu spécifiquement les questions touchant aux espèce menacées et à lutte contre la fraude CITES comme étant prioritaires dans les activités de coopération environnementale.

REPertoire DES AUTORITES CITES D'AMERIQUE DU NORD

**CANADA**

Les organes de gestion et les autorités scientifiques du *Service canadien de la faune* (ENVIRONNEMENT CANADA) sont globalement en charge de l'application de la Convention au Canada. D'autres services fédéraux sont également impliqués:

- *Pêches et océans Canada*: poissons et autres espèces marines;
- *Service canadien des forêts*: bois;
- *Agence des services frontaliers et des douanes du Canada*;
- *Agence canadienne d'inspection des aliments*;
- *Affaires étrangères du Canada*.

Par ailleurs, 12 des 13 provinces/territoires ont leurs propres organes de gestion et autorités scientifiques.

Dans tous les cas, le Service canadien de la faune devrait être contacté aux numéros et adresses indiqués ci-après sous "*informations générales*" et il transmettra les messages aux autorités compétentes. Les courriels devraient être envoyés à [cites@ec.gc.ca](mailto:cites@ec.gc.ca)

Commerce international des espèces sauvages

Féd.	<b>Lynda MALTBY</b> Directrice	Service canadien de la faune (SCF) Environnement Canada	OTTAWA, Ontario K1A 0H3	T: + 1 (819) 997-2957 F: + 1 (819) 994-3684 E: <a href="mailto:lynda.maltby@ec.gc.ca">lynda.maltby@ec.gc.ca</a>
Féd.	<b>Carolina CACERES</b> Chef, commerce des espèces sauvages et international <b>En congé jusqu'en janvier 2007.</b> Contacter C. Loughheed	Service canadien de la faune (SCF) Environnement Canada	OTTAWA, Ontario K1A 0H3	T: + 1 (819) 953-1429 F: + 1 (819) 994-3684 C: <a href="mailto:carolina.caceres@ec.gc.ca">carolina.caceres@ec.gc.ca</a>

Organe de gestion

Féd.	<b>Jean ROBILLARD</b> Administrateur adjoint	Service canadien de la faune (SCF) Environnement Canada	OTTAWA, Ontario K1A 0H3	T: + 1 (819) 994-1528 F: + 1 (819) 953-6283 C: <a href="mailto:Jean.Robillard@ec.gc.ca">Jean.Robillard@ec.gc.ca</a>
Féd.	Informations générales	Service canadien de la faune (SCF) Environnement Canada		T: + 1 (800) 668 6767 (Canada) + 1 (819) 997 1840 (abroad) F: + 1 (819) 953 6283 C: <a href="mailto:Cites@ec.gc.ca">Cites@ec.gc.ca</a>

Autorité scientifique

Féd.	<b>Cecilia LOUGHEED</b> Chef de l'autorité scientifique CITES	Service canadien de la faune (SCF) Environnement Canada	GATINEAU, Québec K1A 0H3	T: + 1 (819) 956 4602 F: + 1 (819) 994-3684 C: <a href="mailto:cecilia.lougheed@ec.gc.ca">cecilia.lougheed@ec.gc.ca</a>
Féd.	<b>Andrea WHITE</b> Conseillère scientifique pour les plantes	Service canadien de la faune (SCF) Environnement Canada	GATINEAU, Québec K1A 0H3	T: + 1 (819) 953 9515 F: + 1 (819) 994-3684 C: <a href="mailto:andrea.white@ec.gc.ca">andrea.white@ec.gc.ca</a>

Féd.	<b>Adrienne SINCLAIR</b> Conseillère scientifique pour les plantes <b>En congé jusqu'en décembre 2006</b>	Service canadien de la faune (SCF) Environnement Canada	GATINEAU, Québec K1A 0H3	T: + 1 (819) 953 9515 F: + 1 (819) 994-3684 C: adrienne.sinclair@ec.gc.ca
------	--	---	--------------------------------	---

### Lutte contre la fraude:

Féd.	<b>Richard CHARETTE</b> Directeur de la lutte contre la fraude, espèces sauvages	Division des espèces sauvages, Bureau de la lutte contre la fraude Environnement Canada	Ottawa, Ontario K1A 0H3	T: + 1 (819) 953-4383 F: + 1 (819) 953-3459 C: richard.charette@ec.gc.ca
------	---	--	----------------------------	--

## MEXIQUE

### Organe de gestion

* <b>MVZ Felipe Ramírez Ruíz de Velasco</b> Director General de Vida Silvestre	Secretaría del Medio Ambiente y Recursos Naturales (SEMARNAT) Subsecretaría de Gestión para la Protección Ambiental Dirección General de Vida Silvestre	Av. Revolución No 1425, Nivel 1 Col. Tlacopac San Angel, 01040 México D.F. MÉXICO	T: + 52 (55) 5624-33-09 y 10 F: + 52 (55) 5624-36-42 E: felipe.ramirez@semarnat. gob.mx
--	--	---	--

* <b>M. en C. Oscar Manuel Ramírez Flores</b> Director de Aprovechamiento de la Vida Silvestre			T: + 52 (55) 56-24-35-09. F: + 52 (55) 56-24-36-42 E: oscar.ramirez@semarnat. gob.mx
* <b>Ing. Miguel Ángel Cobián Gaviño</b> Subdirector de Comercio Nacional, Internacional y Otros Aprovechamientos			T: + 52 (55) 56-24-34-69 F: + 52 (55) 56-24-36-42 E: mcobian@semarnat.gob.mx

\* Fonctionnaires habilités à signer les permis et autres documents CITES officiels délivrés par l'organe de gestion du Mexique.

### Personnes à contacter

<b>M.V.Z. Leonel Francisco Urbano Gutiérrez</b> Subdirector de Acuerdos y Convenios para la Vida Silvestre			T: + 52 (55) 56-24-34-93 F: + 52 (55) 56-24-36-42 E: lurbano@semarnat.gob.mx
<b>M. en C. Norma Eréndira García Núñez</b> Jefa del Departamento de Acuerdos Internacionales para la Vida Silvestre			T: + 52 (55) 56-24-34-93 F: + 52 (55) 56-24-36-42 E: erendira.garcia@semarnat. gob.mx

### Autorité scientifique

<b>Mtra. Ana Luisa Guzmán</b> Secretaria Ejecutiva	Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad (CONABIO)	Liga Periférico Sur 4903, Col. Parques del Pedregal, Tlalpan, 14010, México DF MÉXICO	T: + 52 (55) 50-04-50-02 F: + 52 (55) 50-04-49-48 E: se@xolo.conabio.gob.mx
---	--	--	---

<b>Biol. Hesiquio Benítez Díaz</b> Director de Enlace y Asuntos Internacionales, CONABIO	T: + 52 (55) 50-04-50-25 F: + 52 (55) 50-04-49-85 E: hbenitez@xolo.conabio.gob.mx
<b>Biol. Jorge Álvarez-Romero</b> Coordinador CITES, CONABIO	T: + 52 (55) 50-04-49-45 F: + 52 (55) 50-04-49-85 E: jalvarez@xolo.conabio.gob.mx

### Personnes à contacter

<b>Dra. Patricia Dávila Aranda</b> Asesora de la AC CITES, UNAM	T: + 52 (55) 56-23-12-19 F: + 52 (55) 56-23-12-25 E: pdavilaa@servidor.unam.mx
<b>Biol. Alejandra García-Naranjo</b> Representante de la AC CITES, CONABIO	T: + 52 (55) 50-04-49-70 F: + 52 (55) 50-04-49-85 E: algarcia@xolo.conabio.gob.mx
<b>M. en C. Paola Mosig Reidl</b> Representante de la AC CITES, CONABIO	T: + 52 (55) 50-04-49-70 F: + 52 (55) 50-04-49-85 E: pmosig@xolo.conabio.gob.mx

### Autorité chargée de la lutte contre la fraude

<b>Dr. José Bernal Stoopen</b> Director General de Inspección Ambiental en Puertos, Aeropuertos y Fronteras.	SEMARNAT Procuraduría Federal de Protección al Ambiente (PROFEPA)	Camino al Ajusco No. 200, Piso 6 Col. Jardines en la Montaña, 14210 México D.F. MÉXICO	T: + 52 (55) 5449-63-00 Ext. 16316 F: + 52 (55) 54 49 63 00 Ext. 16288 E: jbernal@correo.profepa.gob.mx
---	--	--	---

## ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Pour toutes les questions touchant au Comité pour les plantes, les lettres ou les documents devraient être envoyés (par la poste ou par courriel) à l'autorité scientifique, qui les transmettra à l'organe de gestion.

### Organe de gestion

<b>Peter O. Thomas</b> Chief, Division of Management Authority (DMA)	U.S. Fish & Wildlife Service (USFWS) Division of Management Authority	Room 700 4401 N. Fairfax Drive, Arlington, Virginia 22203 USA	T: + 1 (703) 358-2104 F: + 1 (703) 358-2280/2281 E: Peter_Thomas@fws.gov
---	--	--	--

### Personnes à contacter

Nom	Tâches	Courriel
CHARLIE CHANDLER	Permits Branch Chief	Charlie_Chandler@fws.gov
MONICA FARRIS	Permits—Lead biologist	Monica_Farris@fws.gov
AMY BRISENDINE	Permits—Backup lead	Amy_Brisendine@fws.gov
AMNERIS SIACA (PARLE COURAMMENT L'ESPAGNOL)	Permits	Amneris_Siaca@fws.gov

MARK ALBERT	Annual report, plant and timber policy, retrospective permits, liaison with enforcement	Mark_Albert@fws.gov
ANNE ST. JOHN	Medicinal plants, orchids, other plants, and timber policy; confiscated plants	Anne_StJohn@fws.gov
MONICA POWELL	Plant rescue centers	Monica_Powell@fws.gov

L'adresse et les numéros de telephone et de fax sont les mêmes que ceux de Peter Thomas pour toute la division de l'organe de gestion.

### Autorité scientifique

<b>Robert R. Gabel</b> Chief, Division of Scientific Authority (DSA)	USFWS Division of Scientific Authority	Room 750 4401 N. Fairfax Dr., Arlington, Virginia 22203 USA	T: + 1 (703) 358-1708 F: + 1 (703) 358-2276 E: Roddy_Gabel@fws.gov
---	---	--	--

### Personnes à contacter

Nom	Tâches	Courriel
VACANT	Branch Chief—Non-detriment findings, trade monitoring	
PATRICIA DE ANGELIS	Ethnobotanist—medicinal plants, timber	Patricia_De_Angelis@fws.gov
PAT FORD	Botanist—horticulture, non-timber forest produits, timber	Patricia_L_Ford@fws.gov

L'adresse et les numéros de telephone et de fax sont les mêmes que ceux de Robert R. Gabel pour toute la division de l'autorité scientifique.

### Lutte contre la fraude aux frontières (plantes)

MARK THURMOND NATIONAL CITES COORDINATOR	Coordination and technical assistance, USDA/APHIS/PPQ	4700 River Road, Unit 60 Riverdale, MD20737 USA	T: + 1 (301) 734-8891 F: + 1 (301) 734-5269 E: Thomas.M.Thurmond@usda.gov
JOHN ARCERY Regional CITES Specialist, East Coast	USDA/APHIS/PPQ- Inspection Station JFK International Airport	Bldg. 77, Rm. 1-27 Jamaica, New York 11430 USA	T: + 1 (718) 553-1732 F: + 1 (718) 553-0060 E: John.N.Arcery@usda.gov
TIM TORBETT Regional CITES Specialist, West Coast	USDA/APHIS/PPQ- Inspection Station	389 Oyster Point Blvd., Suite 2 South San Francisco, California 94080 USA	T: + 1 (650) 876-9112 F: + 1 (650) 876-9008 E: Timothy.J.Torbett@usda.gov

USDA/APHIS/PPQ = Département de l'agriculture, Service d'inspection sanitaire des animaux et des plantes, Protection et quarantaine des plantes